Janvier 2022

N°16

Info Givraines

COMMUNE DE GIVRAINES

Mot du Maire

Depuis deux années la crise sanitaire se prolonge et continue à perturber notre quotidien, chacun d'entre nous réagit différemment face à cette situation inédite, il nous faut cependant, malgré le peu de visibilité de l'avenir, continuer à agir au sein des institutions, en ce qui concerne Givraines, il s'agit bien évidemment de notre mairie.

C'est à contre cœur, avec cependant l'unique souci de protéger la population, que le conseil a décidé une nouvelle fois, comme en 2021, d'annuler le 25ème rendez-vous annuel de janvier 2022.
Bien sûr, les comptes rendus des conseils municipaux distribués dans vos boites à lettres, vous informent des décisions prises régulièrement par votre conseil municipal, malgré cela il nous est apparu essentiel de vous adresser un nouveau numéro d'Info Givraines. Celui-ci permettra de revenir sur les actions réalisées en 2021 et présenter quelques perspectives à réaliser au cours de cette année 2022.

Tout comme nous, le confinement affecte le fonctionnement du conseil municipal, depuis leurs élections, le 15 mars 2020, vos élus n'ont toujours pas siégé en salle du conseil à la Mairie mais dans la salle communale qui permet une meilleure distanciation physique. Depuis il s'est réuni 12 fois (6 en 2020 et 6 en 2021).

La pandémie n'affecte pas seulement le fonctionnement institutionnel de la commune, il a aussi des incidences sur les animations communales, celles organisées par la mairie ou par l'Amicale de Givraines. Pour la 2ème année les animations du 14 juillet ont été annulées, elles aussi. Le Covid a certainement joué un rôle décisif, mais il ne faut pas oublier que depuis plusieurs années la participation des habitants est de plus en plus faible. Pourrons-nous les proposer en 2022 ? La question reste entière actuellement et dépend en grande partie de votre enthousiasme à participer à cette fête traditionnelle.

L'inauguration des aménagements devant la mairie et la salle communale n'ont pas pu se faire en 2021, nous essaierons de l'organiser au printemps 2022 si les conditions sanitaires nous le permettent. La nouvelle station d'épuration, mise en service en 2020, n'a pas été inaugurée non plus. Cette réalisation bien que récente n'est pas bien connue des habitants. A défaut d'une inauguration, il est envisagé au cours de cette année une visite des installations qui permettra à chaque habitant d'apprécier le bel outil dont il dispose mais également la fragilité de celui-ci si l'utilisation de chacun n'est pas responsable.

En 2021, les Givrainois ont été privés également des différentes manifestations proposées par les bénévoles de l'Amicale de Givraines (théâtre, randonnée pédestre, méchoui, brocante, soirée thématique). En ce début d'année, le loto et le partage de la galette ont dû être annulés. Nous espérons de tout cœur que les autres animations ne seront pas déprogrammées et que vous pourrez y assister en grand nombre. C'est le vœu que nous formulons.

2022 est une année électorale importante avec la présidentielle (10 et 24 avril) et les législatives (12 et 19 juin). Vos élus seront mobilisés et tiendront les bureaux de votes 4 dimanches ce qui vous permettra d'accomplir votre devoir civique base de toute démocratie.

Malgré toutes ces incertitudes, gardons espoir. Prenez bien soin de vous et bonne année à vous et ceux et celles qui vous sont chers.

Patrick GUERINET
Maire de Givraines

PRINCIPAUX TRAVAUX REALISES EN 2021

Pose de la Marianne

Objectif : Mise en valeur de l'œuvre de Jean ANGUERA.
Coût total : Marianne 4 000€ (budget 2020), fourniture du socle : 1 536 € HT, vitrine cloche : 680 €, plaque : 300 € HT.
Financement : Subvention Départementale : 614 €, autofinancement commune : 4 326 € et souscription publique : 2 190 €.

Vente de la grange d'Intvilliers

La commune avait acheté la grange à l'entrée d'Intvilliers en venant de Givraines le 01/09/1989 à Françoise Houdret, fille de l'ancien menuisier d'Intvilliers, pour en faire un bâtiment de stockage et atelier. Sans utilité depuis la construction du hangar Espace Bourgogne en 2008/2009, la commune l'a vendu 50 000€ en vue de la transformer en maison d'habitation.

Restauration du fronton « MAIRIE »

À la suite de l'aménagement devant la mairie, le fronton « MAIRIE » a été rénové avec rebouchage des fissures, réfection des contours et traçage des mots mairie, liberté, égalité, fraternité.
Investissement : 1 600 €.
Subvention départementale : 640 €.

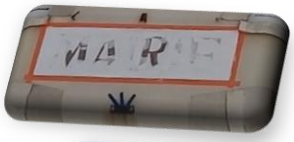

Acquisition d'un 2éme radar pédagogique

Mieux assurer la sécurité routière est une priorité communale. L'acquisition d'un 2éme radar pédagogique a été réalisée. Investissement : 2 030 € HT.
Les radars peuvent être positionnés rue de Boynes, rue d'Yèvre, rue de Puiseaux, rue de Boësses et rue du Portail.

Installation de 3 cavurnes

Un meilleur service funéraire aux familles est offert avec 3 cavurnes installées dans l'espace cinéraire du cimetière.
Investissement :1 368 € HT.
Les concessionnaires ont les choix suivants : caveau traditionnel dans lequel le cercueil est déposé, case aérienne de columbarium dans la laquelle l'urne prend sa place, l'urne peut également être placée dans une petite cavité a même le sol c'est la cavurne. En revanche, Givraines n'envisage pas actuellement la mise en place d'un jardin du souvenir permettant la dispersion des cendres.

Columbarium

Caveau

Cavurne

Remplacement du matériel campanaire à l'église

Il a été remédié au disfonctionnement de la sonnerie des cloches, par le remplacement du moniteur de commande défectueux.
Investissement : 1 425,60 € HT. Subvention départementale : 396 €.

Acquisition de parcelles de terre et de bois

Parcelle cadastrée	Lieu-dit	Contenance	Motif d'acquisition	Investissement
ZY 002	La Crécois*	588 m²	Biodiversité	265 €
ZA 164	Bois de la Meule *	377 m²	Biodiversité et entretien des bois	21,72 €.
ZA 264	Les Hâtres*	2 226 m²	Biodiversité et entretien des bois	128,27 €
ZS 007	Bas de Bourgogne*	5 046 m²	Plantation d'arbres.	2 000 €

* Voir plan des lieux-dits page 4.

SERVICE de L'ETAT CIVIL 2021

Au 1er janvier 2022, la commune compte officiellement (données INSEE) 420 habitants.

En 2021, la commune a enregistré :

5 naissances

- Livio et Paco DA SILVA,
- Sowenna-Shaïllyaïnna KAMUALA TSONDZABEKA,
- Jensen MAUPERIN CHARLET,
- Soline TURCHI.

6 décès

- Eliane THIERCELIN,
- Annie DUBESSEY,
- Michel CAVEREAU,
- Stéphanie LAROUMAGNE,
- Solange BOISDEVESY,
- Danielle TRANSON.

2 mariages

- Mathilde DU MOUMIN DE LA BRETECHE et Florent DE WOLF,
- Audrey SAUZEDE et José GONZALEZ SAMA.

DES SERVICES À LA DISPOSITION DES GIVRAINOIS

La Communauté de Communes Du Pithiverais (CCDP)

Renseignements : 02 38 30 99 99 et sur le site ccdp.fr « annuaire des services ».
Petite enfance : Le multi accueil (crèche) pour les nourrissons et le Relais Assistantes Maternelles.
Un service jeunesse pour les 3 / 11ans : activités proposées le mercredi et pendant les vacances scolaires.
Un service ados pour les 11 / 17 ans : activités proposées hors et pendant les vacances scolaires.
Tickets sports : Pour les 8 / 17ans. Ces tickets sports permettent de pratiquer plusieurs activités sportives et de pleine nature dans les différentes enceintes sportives (gymnases et plaines de jeux) pendant les vacances scolaires.

Espace Services Publics à Boynes (5 Mail Nord)

Cet espace permet d'économiser vos déplacements et simplifier les démarches administratives (prestations familiales, recherche d'emploi, assurance maladie, logement, énergie, accès au droit, retraite…). Il propose un accompagnement personnalisé pour les démarches en ligne, une mise en relation visiophonique avec un conseiller des organismes prestataires, un accompagnement à l'utilisation des services publics en ligne et un ordinateur connecté. Jours de permanences : mercredis de 13h30 à 18h00 et jeudis 13h30 à 17h00. Contact : 02 38 40 52 60.

Cabinet médical à Boynes

Le cabinet de télé médecine équipé à Boynes ouvert depuis la mi-février 2021. Les patients seront reçus, sur rendez-vous, par une infirmière. Depuis novembre, ce service est interrompu pour des raisons administratives. La commune de Boynes a bon espoir de le réouvrir rapidement.

QUELQUES PERSPECTIVES 2022

Programme d'entretien des routes communales

Les subventions demandées ont été acceptées, la commune terminera la remise en état de la rue de Bourgogne commencée en 2019 avec la pose de caniveaux. Certaines autres, notamment, le début de la rue de Petiton, la rue des Maisons neuves devraient bénéficier de ce programme qui sera mené sur 2 années budgétaires.

Rénovation du Banc d'œuvre et de la chaire à prêcher de l'église

Banc d'oeuvre

Chaire à prêcher

Le banc d'œuvre et la chaire à prêcher de l'église de Givraines sont protégés au titre des monuments historiques et donc sous contrôle de la DRAC (Direction régionale des affaires culturelles) Centre-Val de Loire. Leurs très mauvais états obligent la commune à intervenir urgemment. Leurs rénovations sont programmées en 2022.

Investissement 10 600 € HT pour le banc d'œuvre et environ 25 000 € pour la chaire à prêcher. Des demandes de subventions sont en cours.

Déploiement de la fibre optique

- Sous maîtrise d'ouvrage du conseil départemental, le déploiement de la fibre optique continue sur l'ensemble du département. Les Givrainois qui le souhaitent devraient pouvoir s'y raccorder en fin 2022.
- La collectivité travaille actuellement pour que le réseau entre le bourg et le hameau soit enterré tout comme la ligne électrique entre la sortie d'Intvilliers et le château d'eau.

Groupe scolaire communautaire à Boynes

Le choix terrain (mise à disposition) qui accueillera le groupe scolaire regroupant les communes de Boynes, Givraines et Yèvre-la-Ville proposé par la commune de Boynes a été arrêté par la Communauté de Communes Du Pithiverais (CCDP).
Prochaine étape : choix de l'architecte (concours lancé en mars). La consultation des entreprises devait être lancée fin 2022. L'ouverture de ce groupe est programmée pour la rentrée de septembre 2024.

Préparation en 2022 de 2 projets 2023

- Étude et consultation des entreprises et des financeurs pour remplacement des ampoules de l'éclairage public par des LED.
- Étude et recherche de subvention pour plantation de bois sur les terres appartenant à la commune et non louées (environ 2 ha).

LES LIEUX-DITS DE GIVRAINES

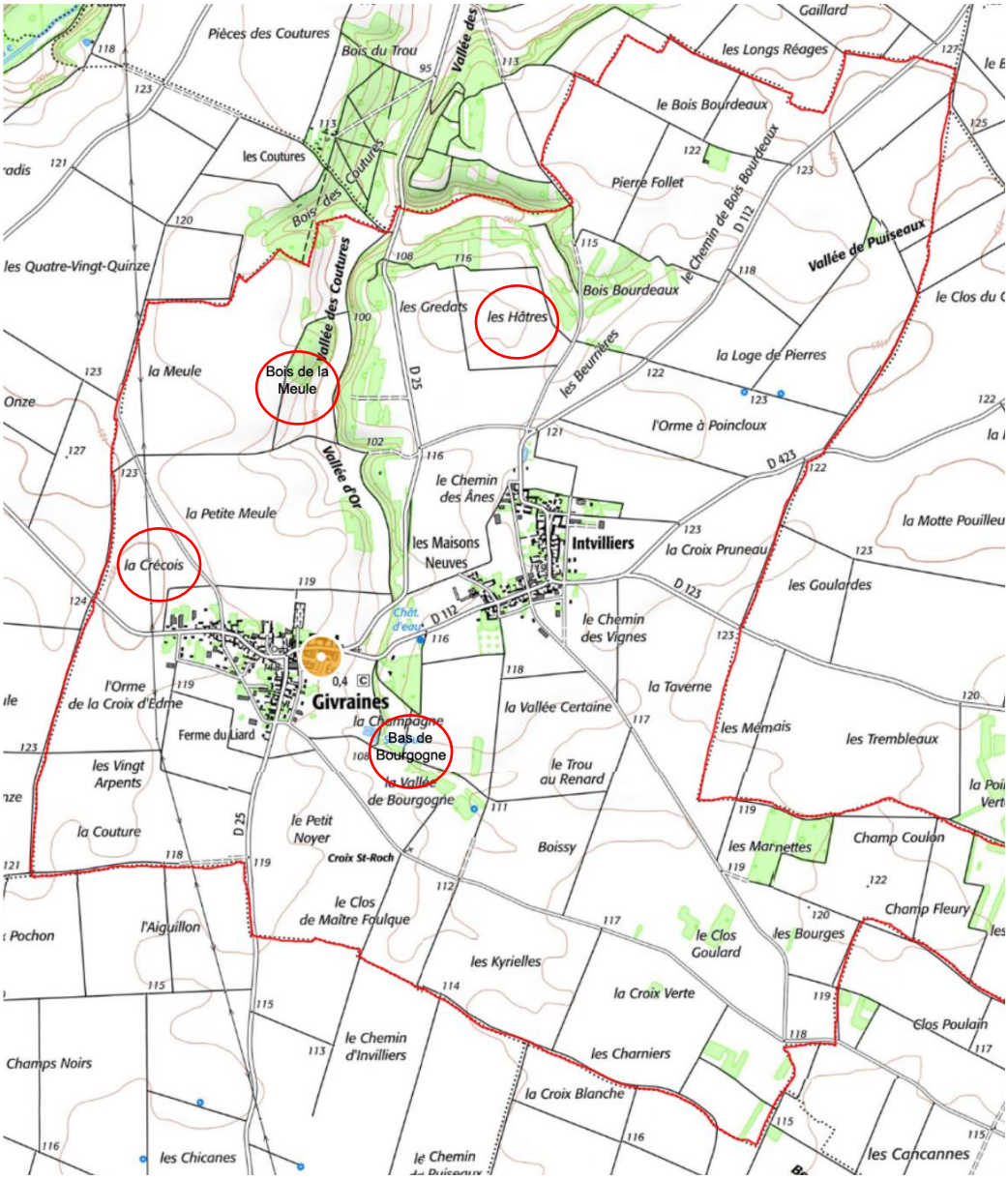

Info Givraines : Bulletin municipal
Directeur de rédaction : GUERINET Patrick (Maire). **Impression :** Par les soins de la commune. **Crédit Photo :** M. BRENDEL, J. ANGUERA.
Rédacteur/Éditeur : BRENDEL Marc.